
Santé et culture : l'apport de la géographie à la question des services urbains

L'exemple de l'agglomération rouennaise

Adeline BOURGEAUX¹, Virginie CREMADES²

^{1,2}U.M.R. 6266 IDEES (CNRS) - Université de Rouen - Rue T. Becket - 76821 Mont Saint-Aignan Cedex

¹*adeline.bourgeaux@etu.univ-rouen.fr*

²*virginie.cremades@etu.univ-rouen.fr*

Mots clés : culture, santé, système d'informations géographiques, services, aire urbaine.

À l'heure actuelle, la question des services urbains est au cœur des préoccupations politiques, économiques, sociales et scientifiques. À travers cet article nous nous intéressons à deux types de services urbains essentiels qui concernent les domaines sanitaire et culturel.

Ces services sont reconnus à l'échelle internationale comme étant un droit auquel chaque personne devrait avoir accès. Dans cette optique, deux grandes organisations internationales, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont été créées pour veiller à ce que ces droits soient reconnus et mieux respectés. Ainsi, depuis 1948, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et depuis 1945, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) sont en charge de ces domaines.

Malgré cette reconnaissance, l'accès aux soins et à la culture est inégal. Une partie de la population mondiale, au sein des pays en voie de développement aussi bien que des pays développés, n'y a pas accès. Seule une part restreinte des personnes semble pouvoir, pour le moment, accéder à l'ensemble de l'offre.

Cet article appréhende, au travers de l'exemple de l'agglomération de Rouen, l'intérêt d'utiliser un Système d'Informations Géographiques (SIG) pour améliorer la répartition de ces structures sur ce territoire.

L'offre de services sanitaires et culturels, notamment en France, doit répondre à la demande, voire aux besoins des habitants. De ce fait, des principes de services « publics » sont attendus. Or dans les deux cas, l'offre en termes d'équipements culturels, tout comme celles de médecins, même s'ils se trouvent au premier échelon du système culturel et sanitaire, ont évolué et se sont diversifiées. Ainsi, de plus en

plus de populations se trouvent mises à l'écart. Aux « services à deux vitesses », le SIG semble être un outil d'aide à la décision majeur, permettant d'améliorer leur accessibilité.

Cet exemple s'appuie sur un système d'informations géographiques créé dans le but d'étudier la répartition des équipements culturels ainsi que celle des médecins généralistes, et ce, sur l'ensemble de l'agglomération rouennaise. Cette unité urbaine française compte une trentaine de communes, soit environ 400 000 habitants. Cette échelle d'étude est intéressante puisqu'elle se rapproche du bassin de vie de la population et permet d'être au plus proche de la vie quotidienne des habitants. C'est à ce niveau que l'offre sanitaire et culturelle est déterminante pour la population urbaine. Dans ce contexte, l'utilisation du SIG semble être à même d'améliorer l'aménagement du territoire urbain.

Cette étude s'appuie sur plusieurs méthodes statistiques et d'analyse spatiale. Dans un premier temps, la méthode des Quadrats, associée à une loi de Poisson, nous a permis de savoir si la répartition de ces services est due au hasard ou non. Dans un second temps, l'hypothèse d'une distance au centre comme vecteur d'hétérogénéité de la desserte a été testée à travers l'étude des quantiles d'accessibilité. Cet article envisage également des facteurs d'inégalité de l'offre en termes économiques, sociohistoriques ou encore démographiques. La prise en compte des notions clés telles que la distance, l'accessibilité ou l'équité tient une place importante dans cette recherche. Le rôle de la distance, notamment, est prépondérant. En effet, celle-ci ne peut pleinement être appréhendée sans l'intégration de la composante sociale que représentent les populations des zones concernées et leur rapport à cet espace.